

# Transformation des fruits et légumes

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les différents procédés de transformation et de conservation des fruits et des légumes pour un produit sain et certifiable en bio
- Connaître la réglementation en vigueur pour les produits transformés

## CONTENU

- Caractéristiques générales des fruits et légumes, risques microbiologiques et choix de traitement de conservation
- Présentation de différents procédés et des étapes de fabrication : produits gélifiés, boissons à base de fruits, conserves par pasteurisation ou par stérilisation
- Réglementation concernant la transformation, l'étiquetage, la conception des locaux
- Paramètres à maîtriser et auto-contrôles
- Matériels, locaux et équipements : capacités, coûts

## INFOS PRATIQUES

**Lieu :** secteur Carros

**Date :** mardi 24 & mercredi 25 octobre 2023

**Durée :** 14 heures

**Horaires :** 9h00 - 17h00

**Repas :** tiré du sac

**Intervenant :** CFPPA Florac

**Responsable de formation :** Agnès SARALE, animatrice en productions animales, [agribio06.agnes@bio-provence.org](mailto:agribio06.agnes@bio-provence.org) ou 06 64 42 07 97.

**Public :** Agriculteurs installés et porteurs de projet

**Prérequis :** Aucun

**Tarifs :**

Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de VIVEA).

340 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

280 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

**Validation de la formation :** Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

**Modalité d'évaluation :** *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

**Besoin de vous faire REMPLACER ?**

Contactez votre service de remplacement !

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 23/10/2023.
- **Validation de l'inscription :** via le formulaire disponible [ici](#). Se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15.
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 4 jours avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIELS

### Modalités pédagogiques :

Apports théoriques en salle illustrés par des exemples concrets

Echanges entre participants et intervenant

Démonstrations d'autocontrôles

### Moyens matériels :

Pas de matériel spécifique nécessaire